

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Les informations contenues dans cette fiche signalétique sont exigées en vertu de Règlement sur les produits dangereux 2023.

Date d'édition/Date de révision 4 Mai 2026

Version 1.02

## Rubrique 1. Identification

**Nom du produit** : 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE  
**Code du produit** : 00475007  
**Autres moyens d'identification** : Non disponible.  
**Type de produit** : Liquide.

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

**Utilisation du produit** : Produit de consommation, Applications professionnelles, Utilisé par pulvérisation.  
**Utilisation de la substance/ du mélange** : Revêtement.  
**Utilisations non recommandées** : Non applicable.

**Fournisseur** : CANADIAN INDUSTRIES  
INDUSTRIES CANADIENNES  
1550, rue Ampère, bureau 500  
Boucherville (Québec) J4B 7L4  
Canada  
  
The Pittsburgh Paints Co.  
500 Cranberry Woods Drive,  
Cranberry Township, PA 16066  
**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence** : 1-833-477-1553 (U.S. and Canada)  
SETIQ Interior de la República: 800-00-214-00 (México)  
**Renseignements Techniques** : 1-800-441-9695 (U.S. and México)  
1-800-387-2253 (Canada)

## Section 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** : Non classé.  
**Éléments d'étiquetage SGH**  
**Mention d'avertissement** : Pas de mention de danger.  
**Mentions de danger** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Conseils de prudence**

|                 |                                                             |                           |              |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition 4 Mai 2026 | Version 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                           |              |

## Section 2. Identification des dangers

|                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Généralités                                                 | : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.                                                                  |
| Prévention                                                  | : Non applicable.                                                                                                                                                                                                                                         |
| Intervention                                                | : Non applicable.                                                                                                                                                                                                                                         |
| Stockage                                                    | : Non applicable.                                                                                                                                                                                                                                         |
| Élimination                                                 | : Non applicable.                                                                                                                                                                                                                                         |
| Éléments d'une étiquette complémentaire                     | : Contient des isothiazolinones. Peut provoquer une réaction allergique. Émet des fumées toxiques lorsque chauffé.<br>Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue: 4.5 % (orale), 40.8 % (cutanée), 21.2 % (par inhalation) |
| Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification | : Aucun connu.                                                                                                                                                                                                                                            |

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

|                                |                                                               |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Substance/préparation          | : Mélange                                                     |
| Nom du produit                 | : 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |
| Autres moyens d'identification | : Non disponible.                                             |

### Numéro CAS / autres identificateurs uniques

| Nom des ingrédients | Synonymes                                                                           | % (p/p)    | Numéro CAS |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Pierre à chaux      | Marbre; calcaire; Calcium (carbonate de)                                            | ≥10 - ≤30* | 1317-65-3  |
| Terre de diatomées  | Kieselguhr; Terre de diatomées; Silices amorphes: terre de diatomées, non calcinées | ≥1 - ≤5*   | 61790-53-2 |

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

**Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.**

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

En cas d'ingestion, d'irritation, de toute forme de surexposition ou de symptômes de surexposition survenant pendant l'utilisation du produit ou persistant après son emploi, communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON, une SALLE D'URGENCE ou un MÉDECIN; veiller à ce que la fiche signalétique du produit soit accessible.

### Description des premiers soins nécessaires

|                       |                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contact avec les yeux | : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| Inhalation            | : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.                                                                        |

|                 |                                                             |                           |              |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition 4 Mai 2026 | Version 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                           |              |

## Section 4. Premiers soins

- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

- Dangers spécifiques du produit** : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
oxydes de carbone  
oxyde/oxydes de métal

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

|                 |                                                             |                           |              |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition 4 Mai 2026 | Version 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                           |              |

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions particulières** : Si ce produit fait partie d'un système à plusieurs constituants, lisez la fiche de données de sécurité (s) pour l'autre ou les composants avant mélange; le mélange peut présenter les dangers associés à chacun de ses parties.

Section 7. Manutention et stockage

- Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

: Ne pas stocker en-dessous de la température suivante: 5°C (41°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Nom des ingrédients | Limites d'exposition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pierre à chaux      | <b>CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023) [carbonate de calcium]</b><br>OEL 8 heures: 10 mg/m³.<br><b>CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2025)</b><br>TWA 8 heures: 10 mg/m³. Forme: Empoussiérage total.<br>STEL 15 minutes: 20 mg/m³.<br>TWA 8 heures: 3 mg/m³. Forme: fraction respirable.<br><b>CA Québec Provincial (Canada, 2/2024)</b><br>VEMP 8 heures: 10 mg/m³. Forme: particules totales.<br><b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 4/2021) [calcaire]</b><br>STEL 15 minutes: 20 mg/m³.<br>TWA 8 heures: 10 mg/m³.<br><b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 4/2021) [carbonate de calcium]</b><br>STEL 15 minutes: 20 mg/m³.<br>TWA 8 heures: 10 mg/m³. |
| Terre de diatomées  | <b>CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2025)</b><br>TWA 8 heures: 1.5 mg/m³. Forme: Respirable.<br>TWA 8 heures: 4 mg/m³. Forme: total.<br><b>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 4/2021)</b><br>STEL 15 minutes: 20 mg/m³. Forme: Inhalable fraction.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

|                 |                                                             |                           |              |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition 4 Mai 2026 | Version 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                           |              |

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

STEL 15 minutes: 6 mg/m<sup>3</sup>. Forme: Fraction alvéolaire.  
TWA 8 heures: 10 mg/m<sup>3</sup>. Forme: Inhalable fraction.  
TWA 8 heures: 3 mg/m<sup>3</sup>. Forme: Fraction alvéolaire.

### Indices d'exposition biologique

Aucun indice d'exposition n'est connu.

**Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.**

- Contrôles d'ingénierie appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
- Protection de la peau**
  - Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
  - Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
  - Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

|                 |                                                             |                           |              |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition 4 Mai 2026 | Version 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                           |              |

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

|                                                                      |                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| État physique                                                        | : Liquide.                                                                 |
| Couleur                                                              | : Diverses                                                                 |
| Odeur                                                                | : Caractéristique.                                                         |
| Seuil olfactif                                                       | : Non disponible.                                                          |
| pH                                                                   | : 8.7                                                                      |
| Point de fusion et point de congélation                              | : Non disponible.                                                          |
| Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition | : 100°C (212°F)                                                            |
| Point d'éclair                                                       | : Vase clos: Non applicable. [Le produit n'entretient pas une combustion.] |
| Taux d'évaporation                                                   | : 0.05 (acétate de butyle = 1)                                             |
| Inflammabilité                                                       | : Non disponible.                                                          |
| Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité       | : Non disponible.                                                          |
| Tension de vapeur                                                    | : 3.3 kPa (25 mm Hg)                                                       |
| Densité de vapeur relative                                           | : Non disponible.                                                          |
| Densité relative                                                     | : 1.21                                                                     |
| Densité ( lb / gal )                                                 | : 10.1                                                                     |
| % Solide. (p/p)                                                      | : 43.875                                                                   |
| Solubilité(s)                                                        | :                                                                          |

| Médias       | Résultat |
|--------------|----------|
| l'eau froide | Soluble  |

|                                      |                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Miscible avec l'eau                  | : Oui.                                                                                                                                                        |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Non applicable.                                                                                                                                             |
| Température d'auto-inflammation      | : Non disponible.                                                                                                                                             |
| Température de décomposition         | : Non disponible.                                                                                                                                             |
| Viscosité                            | : Dynamique (température ambiante): Non disponible.<br>Cinématique (température ambiante): Non disponible.<br>Cinématique (40°C (104°F)): >21 mm²/s (>21 cSt) |

Caractéristiques des particules

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| Taille médiane des particules | : Non applicable. |
|-------------------------------|-------------------|

|                 |                                                             |                |            |         |      |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|----------------|------------|---------|------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition | 4 Mai 2026 | Version | 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                |            |         |      |

## Section 10. Stabilité et réactivité

|                                     |                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité                          | : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.                                               |
| Stabilité chimique                  | : Le produit est stable.                                                                                                                        |
| Risque de réactions dangereuses     | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.                                          |
| Conditions à éviter                 | : Aucune donnée spécifique.                                                                                                                     |
| Matériaux incompatibles             | : Aucune donnée spécifique.                                                                                                                     |
| Produits de décomposition dangereux | : Tout dépendant des conditions, les produits de décomposition peuvent inclure les matières suivantes : oxydes de carbone oxyde/oxydes de métal |

## Section 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat                         |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| Pierre à chaux                    | Rat - Orale - DL50<br>6450 mg/kg |

**Conclusion/Résumé[Produit]** : Non disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** : Non disponible.

#### Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** : Non disponible.

#### Corrosion/irritation respiratoire

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** : Non disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non disponible.

## Section 11. Données toxicologiques

### Peau

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

### Respiratoire

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

### Mutagénicité des cellules germinales

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

### Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

### Classification

| Nom du produit ou de l'ingrédient | CIRC | NTP | ACGIH |
|-----------------------------------|------|-----|-------|
| Terre de diatomées                | 3    | -   | -     |

### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 11. Données toxicologiques

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

**Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme**

**Conclusion/Résumé** : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même. Contient des isothiazolinones. Peut provoquer une réaction allergique. Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles. L'ingestion peut causer des nausées, la diarrhée et des vomissements. Ceci tient compte des effets différés et immédiats, lorsque connus, ainsi que des effets chroniques des composants lors d'une exposition de courte durée et de longue durée par voie orale, pulmonaire et cutanée et par contact avec les yeux.

**Exposition de courte durée**

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

**Exposition de longue durée**

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

**Effets chroniques potentiels sur la santé**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** : Non disponible.

**Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité pour la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Valeurs numériques de toxicité**

**Estimations de la toxicité aiguë**

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Orale (mg/kg) | Cutané (mg/kg) | Inhalation (gaz) (ppm) | Inhalation (vapeurs) (mg/l) | Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l) |
|-----------------------------------|---------------|----------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------|
| Pierre à chaux                    | 6450          | N/A            | N/A                    | N/A                         | N/A                                           |

|                 |                                                             |                |            |         |      |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|----------------|------------|---------|------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition | 4 Mai 2026 | Version | 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                |            |         |      |

## Section 11. Données toxicologiques

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat                                                  |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Pierre à chaux                    | <b>Aiguë - CL50</b><br>Poisson<br>>56000 mg/l [96 heures] |

**Conclusion/Résumé[Produit]** : Non disponible.

### Persistance et dégradation

Non disponible.

**Conclusion/Résumé[Produit]** : Non disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau** : Non disponible.

### Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

|                 |                                                             |                           |              |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition 4 Mai 2026 | Version 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                           |              |

## Section 14. Informations relatives au transport

|                                              | DOT             | TDG             | IMDG            | IATA            |
|----------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Numéro ONU                                   | Non réglementé. | Non réglementé. | Not regulated.  | Not regulated.  |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | -               | -               | -               | -               |
| Classe(s)                                    | -               | -               | -               | -               |
| Groupe d'emballage                           | -               | -               | -               | -               |
| Dangers environnementaux                     | Non.            | Non.            | No.             | No.             |
| Substances polluantes en milieu marin        | Non applicable. | Non applicable. | Not applicable. | Non applicable. |

### Autres informations

DOT : Non identifié.  
 TDG : Non identifié.  
 IMDG : None identified.  
 IATA : Non identifié.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

**Transport en vrac aux termes des instruments IMO** : Non applicable.

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Liste d'inventaire

**Australie** : Un composant au moins n'est pas répertorié.  
**Canada** : Un composant au moins n'est pas répertorié dans la DSL (Liste intérieure des substances), mais de tels composants figurent tous dans la NDSL (Liste extérieure des substances).  
**Chine** : Un composant au moins n'est pas répertorié.  
**Union économique eurasiatique** : **Inventaire de la Fédération russe**: Indéterminé.  
**Japon** : **Inventaire du Japon (CSCL)**: Un composant au moins n'est pas répertorié. **Inventaire japonais (ISHL)**: Indéterminé.  
**Nouvelle-Zélande** : Un composant au moins n'est pas répertorié.  
**Philippines** : Un composant au moins n'est pas répertorié.  
**République de Corée** : Un composant au moins n'est pas répertorié.  
**Taïwan** : Indéterminé.  
**Thaïlande** : Indéterminé.  
**Turquie** : Indéterminé.

|                 |                                                             |                           |              |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| Code du produit | 00475007                                                    | Date d'édition 4 Mai 2026 | Version 1.02 |
| Nom du produit  | 6-0040ZV PPG SPEEDHIDE® INTERIOR ULTRA FLAT ULTRA DEEP BASE |                           |              |

## Section 15. Informations sur la réglementation

États-Unis : Tous les composants sont actifs ou exemptés.  
Viêt-Nam : Indéterminé.

## Section 16. Autres informations

Veillez vous référer à la section 2 de ce document pour les classifications de danger du SGH.  
C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière.

Date d'édition/Date de révision 4 Mai 2026

Organisation ayant préparé la FDS : EHS

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë  
FBC = Facteur de bioconcentration  
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
IATA = Association international du transport aérien  
CVI = conteneurs en vrac intermédiaires  
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
LogKoe = coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
N/A = Non disponible  
SGG = Groupe de séparation  
NU = Nations Unies

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Déni de responsabilité

*Les informations qui se trouvent dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel des informations scientifiques et techniques. L'objet de ces informations est d'attirer l'attention sur l'aspect hygiène et sécurité en ce qui concerne les produits fournis par nous, et de suggérer des mesures de précaution pour l'emmagasiner et l'utilisation des produits. Aucune justification ni garantie n'est donnée en ce qui concerne les propriétés des produits. Notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de non observation des mesures de précaution décrites dans cette fiche technique ou d'utilisation inhabituelle des produits.*